



CHARTRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE & ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE

La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) consiste, pour une entreprise, à intégrer les enjeux sociaux et environnementaux à ses activités commerciales et à ses relations avec ses parties prenantes.

La démarche passe par la recherche simultanée et à long terme d'objectifs liés aux trois piliers d'un développement durable et responsable :

- Objectifs sociaux et humains
- Objectifs économiques et éthiques
- Objectifs environnementaux

1. Enjeux sociaux et humains :

Nous nous engageons à respecter les [10 principes du Pacte mondial des Nations Unies](#), qui articulent leur action autour de la défense des droits de l'Homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Nous mettons un point d'honneur à garantir des conditions de travail décentes et résolument tournées vers l'avenir en faisant notre maximum pour anticiper les mutations du travail et ses répercussions sur le bien-être au travail.

A ce titre, nous garantissons à nos collaborateurs l'égalité salariale, ainsi que des temps de pauses et des congés.

Par ailleurs, nous nous engageons à :

- promouvoir la diversité et lutter contre toutes les formes de discrimination à l'embauche, à la rémunération et à l'évolution professionnelle,
- faciliter l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes diplômés via l'alternance et les stages d'entreprises,
- promouvoir la parité hommes/femmes,



- appliquer une politique de rémunération et d'avantages claire et motivante en phase avec les pratiques du secteur dans ses métiers,
- favoriser la cohésion au sein de l'entreprise en créant et entretenant le dialogue social,
- encourager les initiatives favorisant la convivialité au sein de l'entreprise,
- développer des actions au profit de l'intérêt général : engagement dans des actions de mécénat

2. Enjeux économiques & éthiques :

Nous nous engageons à contribuer à la lutte contre la corruption sous toutes ses formes, y compris les potentiels conflits d'intérêts qui pourraient exister dans nos activités.

Plus globalement, nous nous engageons à respecter toutes les normes nationales et internationales en matière d'infractions économiques, notamment relatives au financement du terrorisme, au blanchiment d'argent, aux embargos, aux trafics d'armes et de stupéfiants.

Nous nous engageons à favoriser la libre-concurrence et à ne pas créer de dépendance d'un ou plusieurs de nos fournisseurs ou sous-traitants envers notre groupe ainsi qu'à instaurer et entretenir avec nos fournisseurs des relations mutuellement bénéfiques et équitables.

Dans un souci d'amélioration continue, nous avons à cœur d'optimiser la satisfaction de nos clients et de rester à l'écoute de leurs attentes et remarques ainsi que de maintenir une veille juridique et réglementaire/déontologique de qualité.

3. Enjeux environnementaux :

L'impact que notre activité peut avoir sur la planète est au centre de nos préoccupations. A ce titre, nous nous engageons à faire les meilleurs efforts pour prévenir, atténuer et réparer les impacts négatifs liés à notre activité, notamment en proposant des solutions environnementales innovantes et performantes.



Nous attendons de nos fournisseurs et sous-traitants la même implication que nous dans la préservation des ressources et de la biodiversité et nous nous engageons à les accompagner dans la mise en place d'actions concrètes.

Par ailleurs, nous nous engageons à :

- calculer et diminuer notre empreinte carbone sur le moyen et long terme,
- maîtriser nos consommations d'énergie, d'eau et plus globalement de ressources,
- limiter la production de déchets.

Enfin, nous sommes convaincus, que le développement durable est un levier puissant d'innovation, de création de valeur et de richesse pour le groupe et mettons tous les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.